



NORMES TYPOGRAPHIQUES

I- Généralités

- Ne pas utiliser de feuille de style.
 - Saisir le texte en police Times New Roman, corps 12 / interligne simple.
 - Le retrait de première ligne (alinéa de paragraphe) doit être de 0,5 cm.
 - Le titre de l'article sera mis en page en corps 14 gras centré.
 - Sous-titre de niveau 1 : corps 12, gras / sous-titre de niveau 2 : corps 12, italiques, gras.
 - Le nom de l'auteur et son appartenance institutionnelle sont donnés au début de l'article, alignés à gauche en corps 12. Les noms des auteurs sont composés en petites capitales.
 - Les coupures dans les citations sont signalées par des crochets : [...].
- Espaces insécables :
- après les initiales des noms d'auteur
 - pour les numéros de page
 - dans n°, t. (pour tome),
 - pour les mentions du type François I^{er}
 - après fig.
- Pour les dates, toujours, abréger « e » en exposant et non pas « ème », « re » et non pas « ère » et mettre le siècle en chiffres romains et en petites capitales (XVI^e siècle)
 - Tous les caractères accentués doivent l'être également en majuscules.

II- Citations

- Les citations courtes, intégrées dans le corps du texte, doivent être présentées en style normal et placées entre guillemets français « ... ». Les citations de niveau 2 entre guillemets anglais.
- Les citations en langue étrangères sont placées en caractère italique et entre guillemets. Elles doivent être suivies d'une traduction française placée entre guillemets français « ... »

Exemples :

- 1) Au sonnet II, la tempête métaphorique est déclenchée par Orion : « Tout accourt à ma mort : Orion pluvieux/Creve un deluge epais [...] » (v. 5-6).
- 2) On peut également mentionner le cas évocateur de Pedro Barbosa Homem, qui fonde sa conception de la raison d'État sur un marché passé avec Dieu, un « *saber negociar con*

Dios », « savoir négocier avec Dieu » consistant à « *poner Dios en obligacion, y casi en deuda, de la conservacion pretendida por un Principe* », « obliger Dieu et le mettre quasiment en dette de la conservation désirée par un Prince ».

- Les citations longues doivent être présentées en retrait de 1 cm, en corps 10, interligne simple. Elles sont sans guillemets. Elles suivent et précèdent le corps du texte par un blanc.

Exemples :

1) Dès lors, on peut dire que :

l'âge moderne n'a pas commencé comme une époque du Dieu mort mais comme une époque du Dieu caché, – et *d'un point de vue pragmatique*, un Dieu caché vaut un Dieu mort. La théologie nominaliste s'alarme d'un rapport de l'homme au monde dont les implications auraient pu s'énoncer dans le postulat : l'homme doit agir comme si Dieu était mort. C'est ce qui conduit à cet inventaire inquiet du monde que l'on peut qualifier d'impulsion inaugurale de l'âge de la science.

2) Enfin, Örtel souhaite que, par la lecture de ces tragédies et par l'observation des malheurs humains, la jeunesse se tourne vers l'humilité :

Ad hunc unum cum scriptas esse tragoedias non dubium sit, adsuefieri iuuentutem ad earum lectionem utile est, ut consideratione miseriarum humanarum ad modestiam flectatur.

Alors qu'il n'y a pas de doute que les tragédies ont été écrites dans ce seul but, il est utile d'habituer la jeunesse à la lecture de celles-ci, pour qu'elle se tourne vers l'humilité par la prise en compte des malheurs humains.

- Dans les citations de textes en français du XVI^e siècle, la modernisation est minimale, uniquement quand elle est nécessaire à la compréhension du texte. Les abréviations sont développées, de même que la ligature & (et) ; l'accent aigu est utilisé sur la lettre e pour distinguer e tonique de e atone en monosyllabe ou en syllabe finale. L'usage des majuscules et de la ponctuation est modernisé. En cas de doute on se référera à Bernard Barbiche, *Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne*
http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes

III- Appels de notes et notes de bas de page

- Les notes doivent être en bas de page et non en fin d'article.
- Les notes doivent être en numérotation continue sur l'ensemble de l'article, les appels de notes étant présentés en exposant.
- Faire suivre le numéro de la note d'une simple espace.
- L'appel de note est placé avant la ponctuation, avant les guillemets.

Exemple :

Selon Richard Cooper, ce divertissement présente un double intérêt : il permet non seulement de flatter Diane de Poitiers mais également de remplacer la traditionnelle cérémonie de la remise des clefs de la ville¹. Il remarque en effet que le bulletin du grand Triomphe est plus explicite que le

¹ Richard Cooper, *The entry of Henri II into Lyon*, op. cit., p. 78 : « of the saynètes retained for the 1548 entry, the first involved a piece with an Arcadian setting, intended at one stroke to flatter Diane de Poitiers and to replace

compte rendu scévien sur la fonction pratique de cette saynète « qui estoit la prefiguration du presentements des Clefz² ».

- Une exception : l'appel de note est placé après la ponctuation dans le cas d'une citation, quand la ponctuation fait partie du texte cité.

Ex :

L'auteur exploite alors des images triviales qui suggèrent le style des pamphlets : il agit « sous le manteau de ce grand nom d'Eglise catholique³ », tel un « maquereau infame [qui] veult solliciter la beauté et corrompre la pudicité de ceste vierge.⁴ »

IV- Références bibliographiques

- pour un ouvrage :

Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, indication des pages citées.

Le prénom est toujours donné en toutes lettres (noms d'auteurs, directeurs d'ouvrages, éditions). La collection n'est pas obligatoirement précisée mais si elle l'est c'est après l'adresse bibliographique.

Ex : Max Engammare, *Qu'il me baise des baisers de sa bouche : Le Cantique des cantiques à la Renaissance, étude et bibliographie*, Genève, Droz, 1993, p. 9.

- pour un ouvrage collectif :

Titre de l'ouvrage, dir. Prénom Nom, lieu d'édition, éditeur, année d'édition

Ex : *Paris 1553 : audaces et innovations poétiques*, dir. Olivier Halévy et Jean Vignes, Paris, Champion, 2021 (Colloques, congrès et conférences sur le XVI^e siècle).

- pour un article de revue :

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Nom du périodique*, tome, année, numéro, indication des pages citées.

Ex. Charles Mazouer, « La farce au XVII^e siècle : un genre populaire », *Littératures classiques*, 51, 2004, p. 157-170.

- pour un article ou chapitre d'ouvrage dans un collectif :

Prénom Nom, « Titre de l'article », dans *Titre de l'ouvrage*, dir. Prénom Nom, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, pages citées.

the ceremony of the keys ». « Parmi les saynètes retenues pour l'entrée de 1548, la première présentait une pièce au décor arcadien, destinée du même coup à flatter Diane de Poitiers et à remplacer la cérémonie des clés. »

2. *Le grand triumphe faict à l'entrée du tres chrestien et tousjours victorieux monarque, Henry second de ce nom Roy de France, en sa noble ville & cité de Lyon. Et de la royne Catherine son espouse*. Fac-similé reproduit par Richard Cooper, *The entry of Henri II into Lyon*, op. cit., p. 287.

³ Agrippa d'Aubigné, *Traité des douceurs de l'affliction*, éd. Gilbert Schrenck, op. cit., p. 207

⁴ *Ibid.*

Ex. Pierre-Antoine Fabre, « Dépouilles d'Égypte : l'expurgation des auteurs latins dans les collèges jésuites », dans *Les jésuites à la Renaissance : système éducatif et production du savoir*, dir. Luce Giard, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 55-76

Remarques :

1) Respecter les normes bibliographiques (norme Z44-005 pré 2010), **sans majuscules sauf aux noms propres, y compris en anglais (pas de Camel Style)**

Ex : Alison Baird Lovell, *The shadow of Dante in French Renaissance lyric: Scève's "Délie"*, Berlin, Walter de Gruyter, 2020.

Et non : ~~Alison Baird Lovell, *The Shadow of Dante in French Renaissance Lyric: Scève's "Délie"*, Berlin, Walter de Gruyter, 2020.~~

2) Toujours séparer les titres et les sous-titres par deux points.

Ex. Cécile Huchard, *D'encre et de sang : Simon Goulart et la Saint-Barthélemy*, Paris, Classiques, Garnier, 2007.

3) Pour indiquer un chapitre dans un livre, utiliser « dans », jamais « in ». Ne pas utiliser « dans » pour un article de revue.

Ex : Cécile Alduy, « Scève et Pétrarque : De mort à vie », dans *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, dir. Jean Balsamo, Genève, Droz, 2004, p. 139-152.

Ex : Wendy Pfeffer, « Les manuscrits ne mentent pas : le cas de Dante et le *De vulgari eloquentia* », *Revue des langues romanes*, 2016, t. 120, n°1 (Les troubadours et l'Italie), p. 161-174.

4) Pour indiquer les numéros de page, utiliser systématiquement p. et jamais pp. Pour une série de pages, utiliser l'abréviation *sq.*, en italiques

Ex : - p. 158
- p. 158-160
- p. 158 *sq.*

5) Pour les références à des manuscrits ou imprimés anciens non paginés ou foliotés, utiliser f. pour abrégé feuillet (et non f°), r et v pour *recto*, *verso* : ex. f. 8r

6) Pour référer à un manuscrit, utiliser ms (et non ms.) et indiquer le nom de la bibliothèque.
Ex. BnF, ms Français 529, f. 3r

7) Publications anciennes :

- pour préserver l'homogénéité du volume, adapter par défaut la présentation des références aux normes contemporaines

Ex : Jean-Papire Masson, *Vitae trium Hetruriae procerum Dantis, Petrarchae, Boccacii*, Paris, Denis du Pré, 1587.

- dans le cas d'un article d'histoire du livre ou de bibliographie : copier le titre tel qu'il est, tout en organisant les zones toujours de la même façon ; indiquer si possible le format sous la forme la plus simple possible : 2°, 4°, 8°, etc.

Ex : *La Comedie de Dante, de l'Enfer, du Purgatoire & Paradis, mise en ryme françoise et commentée par M. B. Grangier conseiller et aulmonier du roy et abbé de s. Barthelemi de Noyon. Avec privilège de sa majesté, A Paris, chez Jean Gesselin, rue S. Jaque, au soleil d'or et en sa boutique au palais, en la galerie des prisonniers, 1697, 12°.*

On n'utilise pas les deux systèmes dans le même article ; la rédaction privilégie le premier.

Abréviations et majuscules

- Utiliser les abréviations *op. cit.* (ouvrage cité), *éd. cit.* (édition citée), *ibid.* (même ouvrage ou article), *id.* (même endroit) pour éviter les répétitions de références :

Pour *op. cit.* : répéter le titre, éventuellement abrégé, et reprendre le reste de la référence par *op. cit.*

Ex : Cécile Huchard, *D'encre et de sang*, *op. cit.*, p. 12.

Pour *éd. cit.* : ex. La Boétie, *Poemata*, *éd. cit.*, f. 100 r-101 v

- Les noms de revues sont cités en toutes lettres : *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, et non *BHR*.
- Pour les noms d'institutions, l'usage des capitales suit les recommandations du *Lexique de l'Imprimerie nationale* : École des chartes, bibliothèque Mazarine, Bibliothèque nationale de France, etc.
- Capitale dans les abréviations : abréviations prononçables de plus de 3 lettres → une seule capitale (Item mais CNRS, Unesco mais CRFCB, etc.).
- Capitale dans les titres d'ouvrage : on suit les normes bibliographiques (norme Z44-005 pré 2010) et pas les normes catalographiques anciennes. Titres en français : capitale uniquement à la première lettre du premier mot, même si c'est un article (et non au premier mot significatif du titre). Titres en anglais : le Camel style (consistant à mettre une capitale à chaque mot) n'est pas obligatoire et n'est pas utilisé dans RHR : on n'ajoute pas de capitale aux noms communs, verbes, articles, adjectifs etc. On maintient les capitales usuellement utilisées en anglais.
- Minuscule à « université » (ex. université Lyon II).

V- Illustrations

Les illustrations doivent être fournies en format JPEG, résolution 300dpi. Les auteurs veilleront à faire les démarches nécessaires pour l'obtention des droits de reproduction.

Lorsqu'une illustration est disponible en ligne sur le portail d'une bibliothèque (par exemple Gallica) cela ne donne pas pour autant aux chercheurs et chercheuses le droit de reproduire l'illustration, il faut donc demander à l'institution concernée l'autorisation de la reproduire.

L'endroit où chaque illustration devra être insérée sera précisé dans l'article, par un renvoi de type [figure 1] ; chaque illustration comprendra une légende décrivant l'image succinctement

et précisant, le cas échéant, la source de l'image et la mention des droits (lieu de conservation, url, etc.)

**LES ARTICLES DEVRONT TOUJOURS ÊTRE ENVOYÉS EN FORMAT .DOC
(JAMAIS EN FORMAT RTF)**